

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 25 septembre 2019

L'Union sociale pour l'habitat, en présence de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable a signé ce jour la charte « ENGAGÉ POUR FAIRE ». Cette signature a pour objectif de réaffirmer le rôle majeur qu'occupe le Mouvement Hlm dans la transition énergétique et environnementale au service des habitants et sa capacité à entraîner dans son sillage l'ensemble des acteurs économiques de la rénovation énergétique.

À l'occasion du 80ème Congrès Hlm de Paris, Jean-Louis Dumont, président de l'Union sociale pour l'habitat, Arnaud Leroy, président de l'ADEME et Philippe Pelletier, président du Plan Bâtiment Durable ont signé ce jour l'avenant sectoriel à destination des organisations, syndicats et fédérations professionnelles de la Charte **FAIRE** (Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique), animée par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable. Elle regroupe aujourd'hui près de 150 acteurs de la rénovation.

La campagne de communication **FAIRE** a été lancée en septembre 2018 dans le cadre du Plan de rénovation énergétique des bâtiments pour entraîner les Français vers la rénovation énergétique.

www.faire.fr

La deuxième étape de cette campagne vise à engager les acteurs de la rénovation, et à le faire savoir grâce à la déclinaison d'une signature commune « **ENGAGÉ POUR FAIRE** ».

Une charte pour fédérer les professionnels

La charte comporte des engagements réciproques de la part des pouvoirs publics, de l'ADEME et des signataires volontaires qui s'engagent notamment à :

- Développer des actions s'inscrivant dans l'atteinte des objectifs nationaux, telles qu'un parc immobilier au niveau BBC et la neutralité carbone à l'horizon 2050.
- Encourager les partenariats entre les membres et les acteurs du réseau **FAIRE** et décliner dans leurs différentes communications l'information relative au réseau **FAIRE**.
- Encourager des pratiques vertueuses.

ENGAGÉ
POUR **FAIRE**



L'Union sociale pour l'habitat représente, en France métropolitaine et dans les territoires d'Outre-mer, quelque 660 opérateurs Hlm à travers ses cinq fédérations (la Fédération nationale des Offices Publics de l'Habitat, les Entreprises sociales pour l'habitat, la Fédération nationale des Sociétés coopératives d'Hlm (Coop'Hlm), PROCIVIS UES-AP et la Fédération nationale des Associations régionales d'organismes d'habitat social). Elle remplit trois missions : un rôle de représentation nationale auprès des pouvoirs publics, des médias, des milieux professionnels et de l'opinion publique ; une mission de réflexion, d'analyse et d'étude sur tous les dossiers relatifs à l'habitat et l'élaboration de propositions pour une politique sociale de l'habitat ; une fonction d'information, de conseil et d'assistance auprès des organismes Hlm afin de faciliter, rationaliser et développer leurs activités et leurs compétences professionnelles. En 2018, les organismes Hlm ont mis en chantier 80 000 logements neufs et logements-foyers, en ont acquis et amélioré 5 000 et acquis sans travaux 5 500. Ils détiennent et gèrent 4,6 millions de logements locatifs et 0,3 million de logements-foyers et logent environ 10 millions de personnes. Les opérateurs de logement social sont également d'importants acteurs de l'accession sociale à la propriété : 14 500 logements ont été vendus à des accédants, en secteur groupé ou en diffus. Animés par 12 000 administrateurs bénévoles, ils emploient 82 000 salariés. **Pour en savoir plus : www.union-habitat.org**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en oeuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire. **L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.**
www.ademe.fr @ademe

Lancé en janvier 2009 par les pouvoirs publics, **le Plan Bâtiment Durable**, présidé par Philippe Pelletier, fédère un large réseau d'acteurs du bâtiment et de l'immobilier autour d'une mission commune : favoriser l'atteinte des objectifs d'efficacité énergétique et environnementale de ce secteur. Le Plan Bâtiment Durable assure la concertation permanente au sein de la filière et témoigne de la mobilisation continue des acteurs au plan national comme régional. Il est ainsi force de proposition auprès des pouvoirs publics. www.planbatimentdurable.fr @PlanBatiment

Contacts presse Union sociale pour l'habitat : Joachim Soëtard / Alice Grapinet - Direction de la Communication -
Tél. : 01 40 75 52 56 ou 07 64 57 85 66

Contact presse ADEME : 01 58 47 81 28 / ademepresse@havas.com

Contact presse Plan Bâtiment Durable : Marie Gracia / 06 65 08 75 39 / marie.gracia@developpement-durable.gouv.fr